



## CHANGEMENT CLIMATIQUE

# Denis Sassou N'Guesso et Faure Gnassingbé regrettent les conclusions de Glasgow

En séjour de travail à Oyo, dans le département de la Cuvette, le président togolais Faure Gnassingbé et son homologue congolais Denis Sassou N'Guesso ont regretté le fait que la 26e conférence de la Convention des Nations unies sur les changements climatiques (COP 26), tenue du 1er au 12 novembre à Glasgow, en Ecosse, n'ait pu combler les attentes des pays en développement. Ils ont appelé à l'établissement d'une réelle communauté d'actions pour maîtriser les effets néfastes du changement climatique. Les deux chefs d'Etat ont, en outre, passé en revue la situation politique et sécuritaire en Afrique.

Page 16



## DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

# Plus de 5 milliards FCFA pour relancer l'agriculture

Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo, et l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, ont lancé, le 18 novembre à Brazzaville, les activités du Projet d'appui à la relance du secteur agricole.

Évalué à 5,2 milliards FCFA, ce projet d'une durée de quatre ans s'inscrit dans le cadre du Contrat de désendettement et de développement (C2D). Le C2D est un outil qui permet de reconvertir la dette de certains pays. Concrètement, à

chaque échéance remboursée, l'Agence française de développement reverse au Congo la somme correspondante sous forme de don et à destination de programme de développement ou de lutte contre la pauvreté.

Page 3

## AFRIQUE CENTRALE

# Le Burundi et Afreximbank intègrent le capital de la BDEAC

L'assemblée générale de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) a tenu une session, le 17 novembre à Brazzaville, à l'issue de laquelle elle a vali-

dé l'entrée du Burundi et de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) au capital de la BDEAC. L'adhésion de ces deux nouveaux actionnaires permettra à

la banque de renforcer son capital et d'accroître ses capacités d'emprunt, a estimé le président de la BDEAC, Fortunato-Ofa Mbo Nchama.

Page 3

## COUPE DU MONDE DE HANDBALL SENIORS DAMES

# Les Congolaises en stage en Turquie



Les Diables rouges quittent Brazzaville ce 19 novembre pour Eskisehir, en Turquie, où elles effectueront un stage bloqué en compagnie des joueuses de la diaspora dans le cadre des préparatifs de la Coupe du monde de handball seniors dames qui se disputera du 1er au 19 décembre en Espagne.

La République du Congo fera son entrée en compétition le 2 décembre face à la Corée du Sud avant de se mesurer avec le Danemark et la Tunisie respectivement le 4 et le 6 décembre.

Page 16

## EDITORIAL

# Programme

Page 3

## ÉDITORIAL

## Programme

Alors qu'approchent à grands pas les élections législatives et locales qui marqueront l'année 2022, l'on ne saurait trop conseiller à celles et ceux qui brigueront les suffrages des électeurs sur toute l'étendue du territoire national de peaufiner dès à présent leur programme. Dans le cadre collectif, bien sûr, qui est celui de la formation politique dont ils font partie mais aussi et peut-être surtout dans le cadre personnel qui est le leur.

Tout indique, en effet, aujourd'hui, que les obstacles dressés sur notre route par la crise économique dont nous entrevoyons enfin la sortie et par la crise sanitaire due à la pandémie du coronavirus dont nous ne voyons, hélas !, pas encore l'issue, conduiront les citoyens à se montrer beaucoup plus exigeants qu'ils ne l'étaient jusqu'à présent. Rassurée par le début du nouveau quinquennat qui a confirmé les promesses de mise en ordre de la gouvernance et de lutte contre les antivaleurs affirmées avec force par le chef de l'Etat tout au long de la campagne présidentielle, la société civile attend des mesures précises, concrètes sur le terrain.

Elle ne se contentera donc certainement pas de beaux et nobles discours, mais va sans doute exiger la prise en compte des problèmes multiples auxquels elle se trouve confrontée dans sa vie quotidienne. D'où la nécessité, pour l'opposition comme pour la majorité, d'afficher clairement leur programme pour les mandats nationaux et locaux à venir; mais aussi l'obligation pour chaque candidate et chaque candidat de traduire en propositions très concrètes les actions qu'elles ou ils engageront s'ils sont élus.

La vie politique, dira-t-on, est jalonnée dans toutes les démocraties par de telles obligations. Certes, mais les difficultés du temps présent sont telles, chez nous, que les citoyennes et les citoyens, où qu'ils vivent et travaillent sur le territoire national, vont se montrer à coup sûr de plus en plus exigeants. Autrement dit obtenir clairement de celles et ceux qui brigueront leurs suffrages lors des scrutins à venir des engagements fermes, précis dont ils devront ensuite rendre compte tout au long de leur mandat.

Dans un tel contexte, le réalisme doit bien évidemment l'emporter sur le rêve et l'illusion ! Avis d'observateur !

Les Dépêches de Brazzaville

## FORCE PUBLIQUE

## Le Parlement va statuer sur l'avenir de la gendarmerie nationale

Sur les six nouvelles affaires transmises par le gouvernement au Parlement figure le projet de loi portant rattachement de la gendarmerie nationale au ministère de la Sécurité et de l'Ordre public.



Une compagnie de la gendarmerie nationale/Adiac

Le Sénat, qui s'est réuni en session plénière le 17 novembre au Palais des congrès de Brazzaville, a affecté l'affaire à la commission défense et sécurité. Approuvé en Conseil des ministres le 27 octobre dernier, le rattachement de la gendarmerie nationale au ministère de la Sécurité dépend désormais de l'approbation des deux chambres du Parlement.

Placée sous l'autorité du ministère de la Défense nationale par ordonnance du 5 février 2001 portant organisation et fonctionnement de la gendarmerie nationale, cette composante de la force publique sera sous peu détachée. En effet, l'article 4 de cette ordonnance impliquait que la gendarmerie exerçait ses missions de police judiciaire, de police administrative et de défense opérationnelle sous l'autorité du ministère en charge de la Défense nationale.

Le gouvernement justifie ce détachement par le contexte sécuritaire national actuel marqué par de graves atteintes aux personnes, à leurs biens et libertés. D'où la

nécessité de lutter plus efficacement contre le fait criminel et renforcer la sécurité et la tranquillité publiques en rassemblant sous la même autorité les services de police et de gendarmerie, lesquels exercent des missions analogues.

« La réorganisation des forces de sécurité intérieure permettra d'optimiser les résultats, grâce à la synergie d'action, une meilleure coordination des forces, une répartition plus cohérente des missions sur l'ensemble du territoire et une mutualisation des moyens technico opérationnels », expliquait le ministre en charge de la Sécurité et de l'Ordre public, Raymond Zéphyrin Mboulou, en Conseil des ministres.

## La gendarmerie nationale en quelques lignes

Créée par le décret n° 61-43 du 16 février 1961 selon le modèle français auquel elle reste très attachée, la gendarmerie nationale a intégré la nouvelle armée populaire en juin 1966 avant d'être dissoute le 3 avril 1970. Ses effectifs, ses infrastruc-

tures et ses matériels sont alors répartis entre la police et les Forces armées congolaises. Restaurée le 18 juin 1991, la gendarmerie nationale était placée, jusque-là, sous l'autorité du ministère de la Défense nationale.

Outre le rattachement de la gendarmerie au ministère en charge de la Sécurité, les sénateurs et députés ont reçu les projets de loi portant création des hôpitaux généraux de Nkombo-Matari à Brazzaville et Patra à Pointe-Noire ; le projet de loi autorisant la ratification du traité portant création de l'Agence africaine de médicament. Les deux autres affaires concernent le projet de loi portant Code pénitentiaire en République du Congo et celui autorisant la ratification de l'accord de prêt entre la République du Congo et la Banque des Etats de l'Afrique centrale pour le financement partiel du projet d'aménagement de la route Ndendé-Doussala-Dolisie, section Dolisie-Kibangou sur le corridor Libreville-Brazzaville.

Parfait Wilfried Douniama

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :  
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimmo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,  
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,  
Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,  
Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,  
Irin Maouakani, Christian Nzoulani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé  
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),  
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),  
Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## BDEAC

## Deux nouveaux actionnaires intègrent le capital de la banque

L'assemblée générale de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) a validé, le 17 novembre, l'adhésion de la République du Burundi et la Banque africaine d'import-export (Afreximbank). Elle a par contre reporté l'adhésion d'une société privée suédoise.

Selon le président de la BDEAC, Fortunato-Ofa Mbo Nchama, l'entrée du Burundi et de l'Afreximbank dans le capital de la banque traduit son attractivité au niveau international. Elle permet, a-t-il dit, d'éponger une partie du capital non souscrit, de renforcer le capital de la banque, d'accroître ainsi sa capacité d'emprunt nécessaire à la mobilisation des ressources destinées au financement des projets intégrateurs.

L'assemblée générale a, pour cela, approuvé onze projets de financement pour un montant global de 185 milliards de FCFA environ, sans donner plus de précisions. L'on sait seulement que ces projets sont destinés au secteur privé et concernent le tourisme, l'immobilier, l'agropastoral et l'agro-industrie, l'élevage, la pisciculture et les finances.

Le président s'est montré rassurant sur le succès des pro-

jets retenus et leurs impacts socio-économiques. « Dans tous les projets que nous finançons, nous insistons beaucoup sur les impacts socio-économiques. En ce qui concerne la spécificité des projets, nous sommes une banque sous-régionale et réfléchissons en termes de la sous-région. Le financement de 185 milliards FCFA concerne la quasi-totalité des pays de la communauté », a indiqué Fortunato-Ofa Mbo Nchama.

Il a poursuivi en ajoutant que l'un des projets approuvés fait partie des onze projets intégrateurs prioritaires du Programme économique régional de la Cémac (Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale), à hauteur de cent milliards FCFA. C'est le projet d'aménagement du corridor Brazzaville-Ouessou-Bangui-N'Djamena, dont la réalisation permettra de relier directement trois pays

de la Cémac et de donner l'accès à l'Océan atlantique, à la République du Tchad et à la République centrafricaine. L'assemblée générale a aussi approuvé le budget de la banque pour l'exercice 2022, à hauteur de 49 milliards FCFA, soit une hausse de 6 milliards FCFA par rapport à l'an dernier. Ce budget devra accompagner la dynamique de la banque, soutient Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, la ministre congolaise de l'Économie et du Plan, ayant présidé les réunions du Conseil d'administration et de l'assemblée générale des actionnaires de la BDEAC.

Le Conseil d'administration de la BDEAC a enfin annoncé l'actualisation de la Charte de l'audit interne qui apporte des précisions et des reformulations conformes au cadre de référence internationale de la pratique professionnelle de l'audit interne.

Fiacre Kombo

## AGRICULTURE

## 5,2 milliards FCFA pour relancer le secteur

Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo, et l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, ont lancé, le 18 novembre à Brazzaville, les activités du Projet d'appui à la relance du secteur agricole (Parsa).

D'un montant de 8 M d'euros en don, soit environ 5,2 milliards de FCFA, le projet porté par l'Agence française de développement (AFD) et mis en œuvre par le ministère de l'Agriculture pour une durée de quatre années est financé dans le cadre du Contrat de désendettement et de développement (C2D) signé en 2014, entre la France et la République du Congo.

« Le C2D est un outil qui permet de reconverter la dette de certains pays. Concrètement, à chaque échéance remboursée, l'AFD reverse au Congo la somme correspondante sous forme de don et à destination de programme de développement ou de lutte contre la pauvreté », indique le communiqué de presse.

Le Parsa permettra concrètement d'accompagner la relance de la filière cacao dans les départements de la Likouala, de la Sangha et dans la partie nord des deux Cuvette, tout en soutenant la structuration du secteur maraîcher et l'amélioration de l'approvisionnement alimentaire à Brazzaville.

« La diversification de l'économie à travers le développement du secteur agricole est un défi à relever au moment où le Congo est en train d'élaborer son nouveau Plan national de développement. A cet effet, je voudrais vous exprimer toute ma disponibilité et celle des équipes de l'Agence française de développement à œuvrer à vos côtés pour conjuguer nos efforts », a indiqué l'ambassadeur de France au Congo.

Le ministre de l'Agriculture a, pour sa part, rappelé que la politique nationale de développement socio-économique met aujourd'hui l'accent sur le développement de l'agriculture, afin d'améliorer les revenus de la population, de diversifier l'économie et de réduire les importations, et donc d'accroître la souveraineté alimentaire du pays.

Pour sa part, le coordonnateur du projet, Ambroise Loufouma, a notamment insisté sur l'ampleur des bénéfices sociaux, environnementaux et économiques qui seront ainsi générés au cours des prochaines années par le biais dudit projet.

Malgré les potentialités et les atouts considérables dont dispose le Congo avec son climat et ses vastes terres arables qui représentent à elles seules un tiers du territoire, la production agricole au Congo ne parvient pas toujours à satisfaire la demande nationale.

Lopelle Mboussa Gassia

## ZONE CÉMAC

## La BEAC pour une transparence du flux financier entrant et sortant

A l'issue de la réunion plénière entre la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), les institutions financières et les représentants des entreprises du secteur extractif œuvrant en zone Cémac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale), le gouverneur de la Banque centrale, Abbas Mahamat Tolli, a rappelé, au cours d'une conférence de presse, l'intérêt de la nouvelle réglementation des changes qui rentre en effectivité à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain.

« Nous voulons une transparence dans le flux financier entrant et sortant. C'est l'objectif majeur sous-tendu par cette réglementation des changes », a déclaré à la presse le gouverneur de la BEAC, et d'ajouter : « La loi doit être appliquée de façon uniforme, car la réglementation elle-même prévoit, en cas d'infraction, des pénalités pécuniaires lourdes et d'autres types de sanctions, notamment l'exclusion des circuits financiers ».

Mis en œuvre en mars 2019, ce dispositif a longtemps entraîné des réticences et inquiétudes avant son application, notamment de la part des entreprises du secteur extractif (mines et pétrole) en raison de la spécificité de leurs activités, mais aussi des contraintes qu'elles estimaient ne pas être prises en compte par la réglementation des changes.

« Nous avons effectivement observé des réticences, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui parce

que toutes les rencontres, une centaine environ, que nous avons eues, ont permis de lever le voile et ont conduit à une adhésion de tous au nouveau dispositif mis en place », a indiqué Abbas Mahamat Tolli.

En effet, entrée en vigueur en 2019 pour tous les secteurs d'activité, à l'exception du secteur extractif, l'extension de cette réglementation à ces deux secteurs pourvoyeurs de devises permettra à la Banque centrale d'accroître considérablement ses rétrocessions auprès d'autres agents économiques. « Au début de l'élaboration du dispositif, en 2018, les rétrocessions à la Banque représentaient à peine 3 000 milliards FCFA. Aujourd'hui, sans le secteur extractif, nous avons plus de 8 000 milliards qui sont rétrocédés par d'autres agents économiques », a précisé le gouverneur.

Selon lui, la conformité du secteur extractif à cette réglemen-

tation épargnera l'institution financière sous-régionale des difficultés liées à la disponibilité des devises de change, ce qui protégera en même temps le pouvoir d'achat de façon beaucoup plus soutenue des citoyens.

Le gouverneur de la BEAC s'est, en effet, réjoui de l'adhésion du secteur extractif, précisément du secteur pétrolier, à ce dispositif. D'une importance capitale pour la plupart des économies de la Cémac, le pétrole contribue à lui seul à plus de la moitié des ressources budgétaires des États.

« C'est si important d'étendre cette réglementation au secteur pétrolier, parce qu'il représente une proportion importante du poids économique dans plusieurs pays de notre sous-région », a souligné Abbas Mahamat Tolli.

Tout en rappelant que le moratoire se fera de façon progressive uniquement pour le secteur extractif jusqu'à l'entrée effective



Le gouverneur de la Beac, Abbas Mahamat Tolli face aux journalistes

de la réglementation, notamment le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le gouverneur de la BEAC a fait savoir qu'à ce jour près d'une quarantaine d'autorisations d'ouverture de compte ont été accordées par l'institution qu'il gouverne. « Ça commence déjà par ça et il faut des reportings périodiques sur ce que les compagnies minières et pétrolières se doivent de faire à la Banque centrale et de façon spécifique les opérations de domiciliation ainsi que le rapatriement des recettes d'exploitation », a de nouveau précisé le gouverneur. Dans la faisabilité, le nouveau corpus réglementaire prescrit aux entreprises des conditions

dont l'intérêt est, entre autres, la soutenabilité de la monnaie communautaire, l'élargissement de l'assiette des rétrocessions des devises à la Banque centrale et une conduite optimale de la politique monétaire de la Cémac. Le tout au grand bénéfice de la stabilité monétaire.

L'évolution de la réglementation des changes a été caractérisée par le développement des systèmes de moyens de paiement électronique, l'apparition et la consolidation des marchés boursiers ainsi que par l'essor de la problématique de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Guy-Gervais Kitina

## STATISTIQUE

## Moderniser le système national de production des données

Dans une déclaration relative à la Journée africaine de la statistique délivrée le 17 novembre, la ministre de l'Économie, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a réitéré l'engagement du gouvernement à former les cadres et outiller les entités publiques de production des données statistiques.



La ministre Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas/DR

Instituée par la Commission économique pour l'Afrique, la Journée africaine de la statistique est à sa 31<sup>e</sup> édition. L'objectif essentiel de l'événement célébré le 18 novembre de chaque année, a précisé la ministre de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, est de « sensibiliser davantage l'opinion publique africaine à l'importance de l'outil statistique dans le processus de développement des pays du continent ».

« Moderniser les systèmes statistiques nationaux pour soutenir le développement socioculturel en Afrique », c'est le thème retenu cette année par l'Union africaine. Au niveau national, a assuré Ingrid Ebouka-Babackas, le gouvernement congolais a initié ces dernières années de nombreuses réformes, par exemple, de l'Institut national de la statistique (INS) et de la Commission supérieure de la statistique, en adoptant une loi en 2018 sur la statistique officielle.

« Ces réformes s'achèveront dans les tout prochains jours par l'adoption notamment du décret portant approbation de la Stratégie nationale de développement de la statistique, qui constitue le cadre national de coordination du développement et de modernisation de notre système statistique. Cette journée anniversaire m'offre l'occasion d'inviter les Congolais à consulter sur le site internet de l'organe central du système statistique national », a-t-elle lancé.

Depuis ces dernières années, l'INS publie régulièrement des informations statistiques sur l'indice harmonisé des prix à la consommation, publié au plus tard le 10 de chaque mois ; les notes sur la conjoncture économique publiées à la fin de chaque trimestre ; les bulletins des statistiques du commerce extérieur et sur la conjoncture économique, publiés à la fin de chaque trimestre ; les comptes nationaux, à la fin de chaque année ; les annuaires statistiques au niveau national, sectoriel et départemental ; les enquêtes sur l'impact socio-économiques de covid-19...

Au sujet du cinquième recensement général de la population et de l'habitation et du premier recensement général des entreprises du Congo, elle a laissé entendre que le gouvernement s'emploie à la réalisation de ces deux opérations.

Fiacre Kombo

## INTERVIEW

## Gaétan-Victor Oborabassi : « L'officier de police judiciaire a un rôle important dans le dispositif de lutte contre les antivaleurs »

Les pouvoirs publics ont engagé une lutte contre les antivaleurs en matière de gouvernance. Le colonel-commissaire de police à la retraite, Gaétan-Victor Oborabassi, évoque dans cet entretien exclusif avec Les Dépêches de Brazzaville le rôle attendu de l'officier de police judiciaire dans le cadre de ses missions.

**Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B) :** Les pouvoirs publics ont engagé la lutte contre les antivaleurs. Comment la police judiciaire doit-elle accompagner ce processus ?

**Gaétan-Victor Oborabassi (G.V.O) :** Dans le contexte actuel de la lutte contre les antivaleurs, la phase primordiale consiste à les identifier avec exactitude et à les regrouper suivant l'échelle de gravité, puis à agir sans confusion ni règlement de comptes, en allant à la recherche du profil patrimonial de chacun. Car il existe des antivaleurs comprises comme infractions aux lois. D'autres relèvent du domaine réglementaire. D'autres encore vont à l'encontre de la morale. Par leur degré de nuisance à la société, le front offensif le plus important s'ouvre contre les antivaleurs les plus nocives, celles qui retardent le bon fonctionnement des institutions républicaines, compromettent le bien-être du plus grand nombre des Congolais et créent des obstacles au développement et à l'émergence.

Il est vrai que l'opportunité de poursuite revient incontestablement au procureur de la République. Mais le rôle des officiers et sous-officiers de la police nationale et de la gendarmerie nationale est prépondérant et déterminant dans ce combat, du fait de leur grand nombre, leur occupation de l'espace national (le maillage territorial), leur relation directe avec le procureur de la République, leurs moyens techniques spécifiques de recherche des infractions, d'anticipation et de dissuasion. Ils ont véritablement les moyens les plus efficaces de recherche des éléments d'indices de préparation et de commission d'actes (actions ou inactions) constituant des « antivaleurs ».

**L.D.B :** Comment l'officier de police judiciaire se saisit-il des dossiers ?

**G.V.O :** Les voies d'accès à l'infraction ou les modes de déclenchement d'une enquête peuvent être la plainte et la victime, le fait porté à la connaissance de



pour accomplir sa tâche dans la lutte contre les antivaleurs ?

**G.V.O :** Pour remplir efficacement leurs missions, les officiers de police judiciaire sont tenus de prendre conscience des atouts à leur disposition : une occupation géographique rationnelle de l'espace national, une bonne organisation hiérarchique, un arsenal humain et technique qui leur permettent d'exécuter la sacro-sainte mission de recherche permanente et efficace des antivaleurs ; sans se dérober ou attendre toujours les ordres de la hiérarchie ou des magistrats.

**L.D.B :** Au fond, c'est qui un officier de police judiciaire ?

**G.V.O :** Selon l'article 14 du code de procédure pénale, la mission de la police judiciaire consiste à constater les preuves, lorsqu'une information n'est pas ouverte. Lorsqu'une information est ouverte, elle exécute les délégations des juridictions d'instruction et défère à leurs réquisitions. L'officier de police est au centre du système de surveillance et de répression de l'Etat. Il est incontestablement l'un des principaux acteurs dans la lutte contre les antivaleurs en général et particulièrement contre la corruption, la concussion, la fraude. Il possède, pour ce faire, deux outils : le renseignement et la répression, en sa qualité d'auxiliaire de justice.

**L.D.B :** Dans ce cas, où commence le travail de l'officier de police judiciaire et où s'arrête-t-il ?

**G.V.O :** La compétence de l'officier de police judiciaire est territoriale et matérielle. Certains d'entre eux sont compétents sur une portion de terrain limitée, dans l'espace administratif et géographique où ils exercent leurs fonctions habituelles : quartier, arrondissement, ville, commune, département... D'autres sont compétents sur l'ensemble du territoire national. D'autres encore, à travers les outils internationaux comme l'Interpol.

Propos recueillis par Rominique Makaya

**L.D.B :** L'officier de police judiciaire est-il libre de son action ou encore utilise-t-il tous les moyens à sa disposition

### AVIS D'APPEL D'OFFRES N° T-AON-004-MPSIRTACMM-CGMP-2021

Le ministère en charge du plan a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2021 des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ceux-ci pour effectuer les paiements au titre du marché N° T-AON-004-MPSIRTACMM-CGMP-2021 : « réhabilitation de la direction départementale du plan de Dolisie »

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance du dossier d'appel d'offre auprès de la cellule de gestion des marchés publics du ministère, sise boulevard Denis SASSOU N'GUESSO centre-ville, en face de l'ex cinéma vog.

## COVID-19

# Seuls cinq pays devraient atteindre l'objectif de vaccination d'ici à la fin de l'année

Seulement cinq pays africains sont en passe de vacciner pleinement 40% de leur population contre la covid-19, d'ici à la fin de l'année, un objectif mondial fixé par l'Assemblée mondiale de la santé en mai dernier, a alerté l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Moins de 10% des cinquante-quatre nations africaines atteindront l'objectif de fin d'année consistant à vacciner complètement 40% de leur population contre la covid-19. Les Seychelles, Maurice et le Maroc ont déjà atteint l'objectif, la Tunisie et le Cap-Vert devraient suivre dans les deux prochains mois. Mais dans l'ensemble, seulement 77 millions de personnes, soit moins de 6% de la population africaine, sont entièrement vaccinées.

Il s'agit d'un nouvel échec. Car la majorité des pays africains n'aura pas réussi à atteindre l'objectif fixé. L'Assemblée mondiale de la santé avait appelé à vacciner 10% de la population dans chaque pays à la fin septembre, mais environ 70% des pays africains n'ont pas atteint cet objectif. « Si les 6,8 milliards de doses de vaccin administrées dans le monde jusqu'à présent avaient été réparties équitablement, nous aurions atteint notre objectif de 40%

dans tous les pays à ce jour », a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

L'accès limité à des produits essentiels tels que les seringues pourrait encore ralentir le déploiement des vaccins en Afrique. Le Fonds des Nations unies pour l'enfance a relevé une pénurie imminente de 2,2 milliards de seringues jetables pour la vaccination anti covid-19 et la vaccination de routine en 2022. Cela inclut les seringues jetables de 0,3ml pour la vaccination covid-19 de Pfizer-BioNTech.

Certains pays africains, comme le Kenya, le Rwanda et l'Afrique du Sud, ont déjà enregistré des retards dans la réception des seringues. « Des mesures drastiques doivent être prises pour stimuler la production de seringues, et ce rapidement. D'innombrables vies africaines en dépendent », a insisté le Dr Matshidiso Moeti, la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique. L'autre défi pour les pays africains

consiste à mieux se préparer au déploiement du vaccin.

Selon l'OMS, plus de 40% des pays de la région africaine n'ont pas encore achevé les plans de leurs campagnes au niveau des districts. Or pour l'OMS, la planification doit devenir beaucoup plus granulaire sur le continent. Plus de 244,3 millions de cas confirmés de covid-19 ont été répertoriés dans le monde, dont près de cinq millions de morts. En Afrique, l'OMS recense près de 8,5 millions de cas et plus de 217 000 décès. Dix pays africains sont toujours en résurgence, dont quatre avec une tendance à la hausse ou un plateau élevé : le Gabon, le Congo, le Cameroun et l'Égypte. De plus, la variante Delta (indienne) a été trouvée dans quarante et un pays, alors que la variante Alpha (britannique) est signalée dans quarante-sept nations et la Beta (sud-africaine) dans quarante-trois. À l'échelle mondiale, quatre-vingt-deux pays risquent de manquer l'objectif de 40% uniquement en rai-

son d'un manque d'approvisionnement. Quelque 550 millions de doses de vaccin supplémentaires sont nécessaires pour atteindre l'objectif.

Les fabricants devraient donc fournir trois milliards de doses supplémentaires d'ici à la fin de l'année. Dans un nouveau rapport, Amnesty International conclut que Pfizer, qui a récemment déclaré s'attendre à engranger trente et un milliards d'euros grâce à ses ventes de vaccins pour 2021 seulement, déforme la réalité afin de redorer l'image de l'entreprise. « Pfizer assure accorder la priorité à une distribution équitable de ses vaccins et prétend s'engager à partager son savoir-faire et ses connaissances scientifiques - mais la vérité est toute autre », écrit Amnesty International, qui l'accuse de ne pas respecter son « engagement en matière d'équité vaccinale, alors qu'il continue d'expédier la majeure partie de ses doses susceptibles de sauver des vies

contre le virus de la Covid-19 dans les pays riches ».

Pfizer clame que d'ici à la fin de cette année, la multinationale aura fourni au moins un milliard de doses aux « nations à revenu faible et intermédiaire ». Au cours des cinquante derniers jours, seuls 100 000 des 52 millions de doses fournies sont arrivées dans des pays à faible revenu. « Il ne reste plus que cinquante jours avant la fin de l'année, et il n'est pas trop tard pour que ces géants pharmaceutiques changent de cap, fassent ce qui est juste et s'acquittent de leurs responsabilités en termes de droits humains. Aussi doivent-ils intensifier la distribution équitable et veiller à ce que la moitié des doses qu'ils vont produire d'ici la fin de l'année 2021 soient allouées à ces pays », a déclaré Patrick Wilcken, responsable du programme Entreprises, sécurité et droits humains d'Amnesty International.

Noël Ndong

## Le personnel du ministère des Hydrocarbures adhère à la vaccination

Plusieurs dizaines de travailleurs évoluant au ministère des Hydrocarbures ont été sensibilisés aux risques liés à la maladie, le 16 novembre à Brazzaville, avant de recevoir leur première dose de vaccin contre le coronavirus.



L'échange avec le personnel du département/Adiac

Une équipe de médecins s'est déplacée au siège du département ministériel pour mener la campagne de sensibilisation et la vaccination contre la pandémie. L'activité a été menée en partenariat avec le cabinet du ministre des Hydrocarbures, dans le but d'atteindre un maximum de vaccinés au sein du personnel et ainsi de réduire le risque de la propagation de la maladie au lieu de travail.

Malgré l'intensification de la campagne en faveur de la vaccination menée par les autorités, beaucoup de Congolais hésitent encore à aller se faire vacciner. L'objectif de l'initiative, a expliqué le Dr Alexis Mourou Mouyoka, le vice-président du Programme national de vaccination, est d'al-

ler vers les administrations et autres lieux publics pour encourager les réticents à se vacciner.

« Le vaccin reste la meilleure solution d'arriver à l'immunité collective, mais elle passe par l'acceptation individuelle. L'humanité est parvenue à éradiquer d'autres pandémies grâce au procédé de la vaccination. Les désinformations et les quelques cas révélés ne doivent pas conduire la population congolaise à refuser les vaccins contre la covid-19 », a insisté le médecin spécialiste.

Les travailleurs vaccinés au cours de la campagne ont bénéficié d'une séance psychologique, d'un contrôle de routine (prise de la température et de la glycémie).

Fiacre Kombo

## Moderna va construire une usine de fabrication de vaccins à ARN messenger

La société de biotechnologie Moderna a annoncé son intention de construire une usine de fabrication de vaccins et de thérapies à ARN messenger sur le continent africain, mais n'a pas encore choisi de pays.

L'usine devrait produire 500 millions de doses de vaccin par an, y compris pour la covid-19. Il s'agit de la première annonce par un producteur de vaccins covid-19 de fabriquer entièrement une substance vaccinale à ARN messenger en Afrique, marquant une victoire pour ceux qui poussent à augmenter la fabrication locale à la fois de vaccins covid-19 et de technologies d'ARN messenger plus largement sur le continent. Seulement 4% de la population africaine est entièrement vaccinée contre la covid-19, une lacune largement imputée à la dépendance des pays vis-à-vis des doses provenant de l'étranger. En juillet, Pfizer et BioNTech ont signé le premier accord pour la production de vaccins à ARN messenger covid-19 sur le continent, avec une société sud-africaine pour gérer la fabrication. Mais cet accord ne concernait que le processus de « remplissage et de finition », qui consiste à mettre la substance vaccinale.

Quid de l'indépendance vaccinale Selon Médecins sans frontières, cet arrangement n'aide pas l'Afrique à « atteindre l'indépendance vaccinale ». Moderna a annoncé son intention d'investir 500 millions de dollars dans l'installation. « Alors que nous travaillons toujours à augmenter la capacité de notre réseau actuel à fournir des vaccins pour la pandémie en cours en 2022, nous pensons qu'il est important d'investir dans l'avenir », a déclaré Stéphane Bancel, directeur général de Moderna. La société

n'a pas précisé de date à laquelle l'installation pourrait être opérationnelle ni combien des 500 millions de doses seraient des vaccins covid-19. Les vaccins utilisant la technologie de l'ARNm auraient l'avantage d'être plus faciles à fabriquer et potentiellement plus efficaces que les autres types.

L'annonce intervient au milieu d'appels croissants pour que les sociétés pharmaceutiques partagent le savoir-faire technique pour produire des vaccins covid-19 afin d'aider à augmenter les approvisionnements pour les pays à revenu faible et intermédiaire, ainsi que la pression pour que davantage de pays soutiennent une dérogation à la propriété intellectuelle pour la covid-19, vaccins, traitements, tests et autres outils de santé. Elle n'implique pas de transfert de technologie vers un fabricant existant sur le continent. « Cela ne résout pas nécessairement notre problème aujourd'hui », a déclaré le Dr John Nkengasong, directeur des Centres africains de contrôle et de prévention des maladies. « Le problème que nous devons résoudre aujourd'hui est un accès rapide aux vaccins », a-t-il ajouté. Les critiques ont également accusé que les dons de doses des pays à revenu élevé - y compris les vaccins Moderna - se sont écoulés trop lentement dans les pays à revenu faible et intermédiaire, avec de maigres fournitures rendant le déploiement national de vaccins difficile.

N.Nd.

## TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'OPÉRATIONNALISATION D'UN DATACENTER NATIONAL (PRINCIPAL ET SECONDAIRE)

Prêt N° : 2000200000001

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque africaine de développement (BAD) ci-après dénommée la Banque pour financer le Projet de la Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (CAB), composante Congo, et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du marché des travaux de construction et d'opérationnalisation d'un Datacenter national (principal et secondaire).

Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement.

2. L'Unité de Coordination du Projet de la Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (UCP/CAB) sollicite des Offres fermées de la part des Soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux de construction et d'opérationnalisation d'un Datacenter national (principal et secondaire).

3. La procédure d'appel d'Offres sera conduite par mise en concurrence (internationale) en recourant à un Appel d'Offres International (AOI) ouvert telle que définie dans le Cadre de Passation des Marchés de la Banque [Politique de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque approuvée le 14 octobre 2015], et ouverte à tous les soumissionnaires éligibles telle que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.

4. Les Soumissionnaires éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet de la Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (UCP/CAB); Monsieur Michel NGAKALA (contact@cabcongo.com; omfnadin@gmail.com) et prendre connaissance du Dossier d'Appel d'Offres pendant les heures de travail de 09h00 à 16h00 (heure de Brazzaville) à l'adresse mentionnée ci-dessous :

70, rue LOCKO Issac, derrière l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique au Congo

Téléphone : +242 06 835 00 41

5. Le Dossier d'Appel d'Offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement [1] non remboursable de Deux cent mille Francs CFA (200.000 XAF) ou de sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera : en espèces, par chèque certifié conforme ou par virement bancaire. Les références du compte bancaire sont à demander auprès de l'UCP/CAB.

6. Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 25 janvier 2022 à 10h00, heure de Brazzaville. Les Offres électroniques ne seront pas autorisées. Les Offres hors délai seront rejetées. Les Offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui choisit d'y assister à l'adresse ci-dessous le 25 janvier 2022 à 11h00, heure de Brazzaville.

7. Les soumissions doivent être accompagnées d'« une Garantie de soumission », d'un montant par lot établi comme suit :

ü Lot 1 : Travaux de construction et d'opérationnalisation d'un Datacenter national (principal) à Brazzaville : Cent vingt millions Francs CFA (120.000.000 XAF)

ü Lot 2 : Travaux de construction et d'opérationnalisation d'un Datacenter secondaire (Back up) à Oyo : Soixante-dix million Francs CFA (70.000.000 XAF)

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Projet de la Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (CAB)  
Unité de Coordination du Projet (UCP)  
Adresse : 70, rue LOCKO Issac, derrière l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique au Congo

Téléphone : +242 06 835 00 41

Adresse électronique : contact@cabcongo.com; omfnadin@gmail.com

**Le Coordonnateur**  
**Michel NGAKALA**

## DEMANDE DE COTATION

RFQ N° UNFPA/COG/RFQ/21/001

Madame, Monsieur,  
L'UNFPA sollicite par la présente une cotation pour le service suivant :  
« Travaux de réhabilitation des bâtiments administratif et annexe de la représentation de l'UNFPA au Congo ».

Cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les produits et travaux et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant agréé.

### À propos de l'UNFPA

L'UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la Population, est une Agence internationale de développement dont le but est de réaliser un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger, et le potentiel de chaque jeune est accompli.

L'UNFPA est la principale Agence des Nations Unies qui permet aux femmes et aux jeunes d'avoir une vie sexuelle et reproductive saine. Pour en savoir plus au sujet de l'UNFPA, veuillez visiter : À propos de l'UNFPA.

### Contexte du projet

L'UNFPA nécessite la prestation de travaux de réaménagement de ses locaux sis rue Crampel (Face BDEAC), Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo.

A cette fin, l'UNFPA sollicite des cotations de sociétés habilités pour la réhabilitation et la rénovation du bâtiment administratif, du bâtiment annexe, ainsi que l'aménagement extérieure. Ces travaux se composent des huit (8) lots ci-dessous :

- Lot 1 : Gros-œuvre (Travaux généraux) ;
- Lot 2 : Plomberie sanitaire ;
- Lot 3 : Charpente couverture et plafond ;
- Lot 4 : Etanchéité ;
- Lot 5 : Peinture ;
- Lot 6 : Menuiserie Alu, bois et ferronnerie ;
- Lot 7 : Carrelage ;
- Lot 8 : Aménagement extérieur.

### Contenu des Cotations

Les Cotations doivent être envoyées en un seul e-mail, si la taille le permet. Les Cotations doivent contenir :

- a) L'offre technique, correspondant aux exigences définies dans les spécifications et le cahier de charges.
- b) Le devis financier, en respectant strictement le formulaire de devis financier.

Les deux parties de la cotation doivent être signées par l'autorité compétente de la société soumissionnaire et envoyées en format PDF.

Instructions de soumission

Les sociétés intéressées peuvent retirer le dossier complet de la demande de cotation sur le site: <https://congo.unfpa.org/fr/call-for-submissions> ou à la réception de l'UNFPA dès publication de cet avis.

Les offres doivent être préparées conformément aux recommandations présentées dans la section III du dossier de demande de cotations et remises à la réception de l'UNFPA sous pli fermé portant la mention « RFQ N UNFPA/COG/RFQ/21/001 « Travaux de réhabilitation des bâtiments administratif et annexe de la représentation de l'UNFPA au Congo », à l'adresse : sis rue Crampel (Face BDEAC), Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo, au plus tard le : jeudi 02 décembre 2021 à 17:00, heure de Brazzaville, GMT+ 1.

Elle peuvent également être envoyées par e-mail accompagnées d'un devis dûment rempli et signé à l'adresse e-mail ci-dessous au plus tard le : jeudi 02 décembre 2021 à 17:00, heure de Brazzaville, GMT+ 1.

Nom du contact de l'UNFPA : Marina MALAPET

Adresse e-mail de PSB : bidtender@unfpa.org

DocuSigned by:  
*Mohamed Lemine Salem Ould Moujtaba*  
B07320B1EA6F4DB...

**Mohamed Lemine Salem OULD MOUJTABA**  
Représentant Résident de l'UNFPA au Congo

## AFRIQUE

## Le secrétaire d'Etat américain en tournée sur le continent

Le climat et la sécurité sont au coeur de la tournée africaine du secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, qui va se rendre dans trois pays qui cadrent dans les ambitions de Joe Biden en Afrique : le Kenya, le Nigeria et le Sénégal.

Le secrétaire d'Etat américain visitera jusqu'au 20 novembre trois pays considérés comme clés dans la stratégie africaine du président Joe Biden: le Kenya, un des plus anciens alliés de Washington, où la Chine gagne du terrain; le Nigeria, le pays le plus peuplé du continent; enfin, le Sénégal, modèle de stabilité démocratique en Afrique francophone.

Antony Blinken a entamé, le 17 novembre, à Nairobi au Kenya, son premier voyage en Afrique depuis sa prise de fonctions, centré sur la démocratie et le changement climatique, mais les crises en Ethiopie et au Soudan devraient remettre la sécurité au menu. Il va rencontrer le président Huru Kenyatta avec qui il s'entretiendra du coup d'Etat au Soudan et de la guerre contre les rebelles du Tigré qui fait rage en Ethiopie. Il rencontrera aussi des représentants de la société civile considérée comme un important rempart de la démocratie kényane, en prévision des élections nationales de l'année prochaine.

Le 18 novembre, Antony Blinken se rendra au Nigeria, le premier pays exportateur de l'or noir en Afrique, où il discutera avec le président Muhammadu Buhari de la façon dont les

Etats-Unis peuvent aider le pays en matière de sécurité, après lui avoir suspendu la livraison d'hélicoptères en raison d'inquiétudes relatives au respect des droits humains, dit-on.

Le secrétaire d'Etat américain clôturera sa tournée africaine au Sénégal, l'une des démocraties les plus stables du continent africain, où l'accent sera mis sur les dirigeants et les femmes entrepreneurs. Il visitera l'Institut Pasteur de Dakar, qui a signé avec le Rwanda, un accord avec BioNtech pour construire la première usine de fabrication de vaccins à ARN messager en Afrique à partir de la mi-2022.

Lors de sa tournée, Antony Blinken vantera l'engagement des Etats-Unis envers l'Afrique, un mois après le sommet virtuel « pour la démocratie » organisé par les Etats-Unis, suivi de la COP 26 sur le climat, durant lequel les Etats-Unis ont renoncé aux énergies fossiles. Le secrétaire d'Etat mettra l'action sur la revitalisation des démocraties et sur le changement climatique et le développement durable. Il s'entretiendra également sur le développement des capacités de production en Afrique de vaccins contre la covid-19, une initiative qui vise à se distinguer de la Chine qui met en



Antony Blinken

avant ses propres vaccins.

Figureront également d'autres questions diplomatiques, notamment les crises touchant deux pays dans lesquels les Etats-Unis avaient placé beaucoup d'espoir : l'Ethiopie, un ancien allié des Etats-Unis, aujourd'hui théâtre d'un conflit entre l'Armée fédérale et de rebelles, où la famine continue à gagner du terrain ; et le Soudan, où Washington a suspendu 700 millions de dollars d'aide au pays, théâtre fin octobre d'un coup d'Etat militaire qui a mis un coup d'arrêt à la transition démocratique entamée avec le renversement en 2019 de l'autocrate Omar el-Béchir, après trente ans de pouvoir.

Le commerce fera également partie des discussions entre le secrétaire d'Etat et les chefs d'Etat. L'Agoa (African Growth and Opportunity Act), entrée en vigueur en 2001, expire en 2025, le président américain Joe Biden se montre pressé de la remplacer, face à une opinion américaine de moins en moins favorable aux accords commerciaux, au risque de favoriser les relations commerciales entre l'Afrique et la Chine. L'Agoa définit les préférences commerciales envers certains pays d'Afrique sub-saharienne.

Noël Ndong

## FRANCE/ALGÉRIE

## Jean-Yves Le Drian favorable au rétablissement des conditions d'une relation apaisée

Le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian, a évoqué la situation des relations entre Alger et Paris, et affiché la volonté de « rétablir les conditions d'une relation apaisée » entre les deux pays, après la tension du 30 septembre dernier.

Répondant à l'hémicycle, à la question de la députée et présidente du groupe d'amitié algéro-français à l'Assemblée nationale, Fadila Khattabi, le chef de la diplomatie française a affirmé que « des efforts ont été engagés afin de rétablir les conditions d'une relation apaisée avec l'Algérie ». Jean-Yves Le Drian a ajouté : « Nous voulons travailler avec sérieux dans le respect mutuel et dans le respect réciproque de la souveraineté de chaque pays et c'est sur cette base que nous entendons poursuivre notre action », évoquant « des malentendus récents » qui ont créé une crise diplomatique entre les deux pays.

« Nous regrettons un certain nombre de malentendus récents parce que cette situation ne correspond pas à l'importance que nous attachons aux relations entre nos deux pays », a-t-il poursuivi, et soulignant que la France « a le plus profond respect pour la nation algérienne et pour la souveraineté de l'Algérie ».

« La France et l'Algérie sont unies par des liens ancrés dans l'histoire, y compris des histoires personnelles (...). La France et l'Algérie sont unies par un partenariat qui est indispensable pour la stabilité de l'espace méditerranéen et nous sommes convaincus de l'intérêt des deux pays de travailler ensemble dans tous les secteurs », a rappelé le chef de la diplomatie française, précisant que la France a « vraiment une ambition forte pour la relation entre les deux pays et les deux peuples ».

Toujours au sujet de la crise entre les deux pays, Jean-Yves Le Drian juge « inévitables que des difficultés se présentent dans une relation aussi marquée par les blessures de l'histoire ». Mais, selon lui, les deux parties ont « toujours trouvé des solutions aux problèmes ».

« Cette vision de la relation franco-algérienne est partagée par des responsables algériens avec qui j'ai eu l'occasion de travailler de manière approfondie sur de nombreuses questions d'intérêt commun et avec lesquels nous avons toujours trouvé des solutions aux problèmes lorsqu'ils sont survenus », a ajouté le patron du Quai s'Orsay.

Jean-Yves Le Drian est intervenu au moment où, du côté algérien, on refuse toujours de tourner la page sur l'incident diplomatique de septembre. Le président algérien, Abdelmadjid Tebboune, n'a pas participé à la conférence internationale sur la Libye, tenue le 12 novembre à Paris. Il s'est fait représenter par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

N.Nd.

## MALI

## Des membres du gouvernement sanctionnés par la Cédéao

Pour le fait qu'ils n'ont pas respecté leurs engagements de ne pas retarder la tenue des élections afin de promouvoir le retour de la paix et des civils au pouvoir, cent quarante-neuf personnalités politiques et membres du gouvernement malien ont été sanctionnés par les représentants des pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (Cédéao).

Parmi les personnalités qui écoperaient des sanctions figure le Premier ministre, Choguel Kokalla Maïga, et la majorité des membres du gouvernement à l'exception du ministre des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop. Ils sont frappés d'interdiction de voyager et de gel de leurs avoirs financiers.

En effet, selon la Cédéao, ces sanctions individuelles concernent ceux qui, après deux coups d'Etat en un an

dans le pays et qui ont plongé le Mali dans une crise profonde, œuvrent à retarder la tenue des élections. Les mêmes sanctions concernent aussi les membres du Conseil national de la transition qui est un organe législatif.

« Tout ce monde est suspecté et accusé d'empêcher le retour à l'ordre institutionnel. Alors que le respect de ce calendrier était une condition importante de la Cédéao qui

avait levé ses sanctions financières et commerciales contre le Mali depuis le premier coup d'Etat d'août 2020 », précise l'organisation sous-régionale, en signalant que le président de la transition, Assimi Goïta, ne fait pas partie de la liste des personnes sanctionnées. Mais pour ce faire, l'application de ces mesures nécessite le concours des institutions internationales

Rock Ngassakys

## DIPLOMATIE

## Les relations de la Russie avec l'Union africaine sont en hausse

Les relations entre la Russie et l'Union africaine se développent dans différents domaines et sont en hausse, a déclaré le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, lors de l'ouverture des discussions avec le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, le 16 novembre.

« Nos relations avec l'Union africaine sont en hausse et se développent dans différents domaines, comme l'a confirmé le tout premier sommet Russie-Afrique en octobre 2019 à Sotchi. Depuis lors, nous avons travaillé en étroite collaboration avec vous sous diverses formes et nous avons récemment participé ensemble à la conférence sur la Libye, qui s'est tenue à Paris », a indiqué Sergueï Lavrov.

Il a déclaré que les deux par-

ties avaient une grande opportunité aujourd'hui d'examiner l'ensemble des relations, de voir comment elles peuvent aller de l'avant dans le contexte de la mise en œuvre des décisions du sommet de Sotchi et de la préparation de la deuxième réunion des dirigeants russes et africains, et de discuter de l'interaction bilatérale aux Nations unies.

« Nous serons très heureux d'entendre vos évaluations de la situation dans les dif-

férentes zones de conflit sur votre continent », a dit Sergueï Lavrov, ajoutant que la Russie encourageait activement leur résolution. « Nous espérons que les discussions d'aujourd'hui permettront d'y parvenir plus efficacement », a-t-il déclaré.

Le ministre russe des Affaires étrangères est convaincu que la visite de Moussa Faki Mahamat fera progresser de manière significative les relations entre la Russie et les États africains.

Itar-Tass



La cuisine telle qu'on l'aime !

Une production de Lomâtv

**À PARTIR DU 1ER DÉCEMBRE**  
DU LUNDI À VENDREDI : 12H00

LES BOUQUETS  
**CANAL+**  
CANAL 334

**EASY**  
CANAL 3

**free**  
CANAL 449

**Molotov**.TV

**FONDATION GOTÈNE**

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

**CHANGEMENT DE NOM**

Je m'appelle Moulongo Simone Patricia, je désire désormais être appelée : Néhémie Tabitha Dorcas. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois (3) mois.

**NECROLOGIE**



Les familles Addhas et Bakat, les enfants Ngassaki et Obambo ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille et nièce, enfant, sœur et maman Mme Andovi-Yasse Marguerite Angelou, survenu le 10 novembre 2021 à Pointe-Noire. La veillée funèbre se tient au n°22, de la rue Moukoulou, (arrêt de bus école de la Liberté) à Talangaï.



## ELECTIONS À L'UNESCO

## Le Congo Brazzaville de retour

Pour le segment « élections » de la 41<sup>e</sup> session de la conférence générale, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) élit ses membres du Conseil exécutif. Après huit ans, le Congo Brazzaville retrouve sa place dans cet organe.



Annnonce des résultats de l'élection de membres exécutifs de l'Unesco, le 17 novembre 2021 / Crédit photo Unesco

Selon la « Procédure d'élection des membres du Conseil exécutif » (Appendice 2 du règlement intérieur), l'élection a eu lieu le 17 novembre au siège parisien de l'Unesco. Les résultats du vote ont été annoncés en séance plénière (salle D) le même jour.

Absent de cet organe depuis 2013, le Congo, avec 152 votes sur 184 votants, a été élu pour quatre ans dans le Groupe électoral V(a), rejoignant l'Afrique du Sud (163 votes), le Botswana (161 votes), le Djibouti (161 votes), la République unie de Tanzanie (160 votes) et l'Angola (157 votes). L'élection relative à la nomination du directeur général a eu lieu l'après-midi du 9 novembre, avec la réélection, à une très large majorité, pour quatre ans, de la Française Audrey Azoulay.

Henri Ossébi depuis mai 2017 est l'ambassadeur, délégué permanent de la Délégation permanente du Congo auprès de l'Unesco.

Marie Alfred Ngoma

## BANDE DESSINÉE

## Lancement du journal «Moabi» à partir de Brazzaville

À l'occasion du Festival Bilili BD, l'éditeur Benoît Fripiat, des Éditions Dupuis, et le scénariste-éditeur Wladimir Lentzy, recrutent des auteurs africains pour raconter des « histoires africaines » sous forme de webtoons, bandes dessinées publiées en ligne

Pour le lancement du magazine numérique «Moabi» relatif à la publication des webtoons, les Éditions Dupuis délèguent un représentant à Brazzaville à partir du 28 novembre prochain. Sur place à l'Institut français du Congo, en présence des personnalités diplomatiques, culturelles et administratives, lors de la présentation, le représentant sera assisté de trois jeunes auteurs à Brazzaville et un autre à Pointe-Noire parmi la douzaine d'auteurs retenus. Au programme, "master-classes" et la possibilité des auteurs de la bande dessinée (BD) de parler du projet de recrutement.

Ce projet prévoit, avant le choix final, une sélection préalable parmi les dossiers présentant des histoires africaines

proposées par de jeunes auteurs africains, sous forme de webtoons, avec un niveau d'exigence des Éditions Dupuis, pour toucher le plus large public, tant en Afrique que dans le reste du monde.

En guise d'approche de montage du dossier, il doit se présenter sous forme de fichiers PDF ou JPEG contenant la présentation de l'univers et de l'histoire (une à deux pages) de l'auteur ; la présentation des personnages principaux (en texte et en images) ; des pages ou cases crayonnées et encrées, et en couleurs si le projet est destiné à être publié en couleurs (cinq ou six pages environ).

Il est important de savoir que l'âge du public visé est de 15 ans et plus. Tous les domaines

de fiction sont acceptés : aventure, thriller, super héros, humour... Le but est de raconter des histoires pour un public africain et international, créées par des auteurs africains sous la forme de webtoons.

Le webtoon retenu sera diffusé en Afrique et en Europe et pourra donner lieu à des bandes dessinées papier, à des dessins animés, etc. Toutes ces utilisations seront évidemment rémunérées et couvertes par des contrats d'édition.

Benoît Fripiat incite les auteurs à croire en eux et à établir une bonne connexion avec l'éditeur. Il conseille : « Soyez vous-même ! » ; « Faites preuve d'originalité et n'hésitez pas à exprimer votre personnalité à travers votre œuvre ».

M.A.N.

**SPEED**  
by Congo Telecom

## COMMUNIQUÉ

Chers clients,

Nous vous informons que circule actuellement sur les réseaux sociaux, une fausse campagne de communication portant sur la vente par CONGO TELECOM des cartes SIM attribuées à la marque SPEED.

Pour rappel, la mise en vente de toutes nos offres (produits et services) est diffusée sur les médias classiques (Télévision & Radio), sur notre site internet [www.congotelecom.cg](http://www.congotelecom.cg) et sur les plateformes sociales ci-dessous citées :



CONGO TELECOM tient aussi à souligner que sa marque commerciale SPEED est « protégée », et l'usage de son logo sans autorisation préalable est passible de poursuites judiciaires.



PROJET REGIONAL DE RENFORCEMENT DES SYSTEMES DE SURVEILLANCE DES MALADIES EN AFRIQUE CENTRALE  
(REDISSE IV)



Financement Banque mondiale  
Tél. : [00 242] 05 333 50 51/06 930 95 07  
E-mail : passationdesmarchésredisse@gmail.com  
(Publication du 19 novembre 2021)

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT N° 001 /UC-REDISSE IV/SPM/2021 DU 17 NOVEMBRE 2021 POUR  
LA MISSION D'AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE DU PROJET DE RIPOSTE D'URGENCE AU COVID-19**

L'Association Internationale de Développement en sigle « IDA » a accordé un prêt initial (N° Crédit 6634-CG/Projet P 173851) de dix millions quatre-cent mille Euros (10 400 000 équivalents à 11 310 000 USD) au Gouvernement de la République du Congo afin de l'accompagner dans ses efforts de relever les défis de santé publique. Ce prêt, qui couvre la période de 2020 à 2022, soit deux (02) ans est destiné à supporter les charges du projet de riposte d'urgence au COVID-19.

Le Congo a élaboré avec le soutien de la Banque mondiale et d'autres partenaires au développement (DPs), un Plan National de Déploiement et de Vaccination (PNDV). Le PNDV s'est fixé comme objectif de vacciner 60 % de la population totale.

Vu l'importance capitale de contenir la propagation de la COVID-19 pour la santé et la reprise économique, il faudra donner accès aux vaccins contre la COVID-19 afin d'accélérer la reprise économique et sociale. C'est dans ce cadre que la banque a accordé un financement additionnel (FA) équivalent à douze millions de Dollars des Etats-Unis (12 000 000 USD), soit à dix millions trois cent mille euros (10.300.000) à la République du Congo dans le cadre du projet PRUC-19. Ce FA permettra un accès au vaccin qui soit abordable et équitable.

L'Unité de Coordination du Projet REDISSE IV, à travers ces termes de référence, se propose de recruter un auditeur externe afin de réaliser l'audit des états financiers du PRUC-19 de sa phase initiale. Ces audits couvriront l'exercice comptable de la période allant du 24 mai 2020

jusqu'au 31 décembre 2022. Ce travail se fera en trois (3) phases :

• Première période : « Exercice 2020 (24 mai au 31 décembre 2020) » : Période de la mission (Novembre-Décembre 2021) ;

• Deuxième période : « Exercice 2021 (1er janvier au 31 décembre 2021) » : Période de la mission (Mars-Avril 2022) ;

• Troisième période : « Exercice 2022 (1er janvier au 31 décembre 2022) » : Période de la mission (Mars-Avril 2023)

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice fiscal et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

**EXPÉRIENCES ET QUALIFICATIONS DE L'AUDI-TEUR**

Le Consultant doit être un Cabinet (firme) d'Audit et d'Expertise Comptable de réputation internationale, indépendant et faisant profession habituelle de réviser les comptes, d'un ordre professionnel comptable reconnu par l'IFAC, et ou la FIDEF, et ayant une expérience confirmée en audit financiers des comptes des projets de développement notamment les projets financés par la Banque Mondiale.

• Il doit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 7 ans dans le domaine de l'audit finan-

cier des comptes des projets de développement, notamment des opérations financées par des bailleurs de fonds ;

• Il doit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 7 ans dans le domaine de l'audit financier des comptes des projets de développement, notamment des opérations financées par des bailleurs de fonds.

• Le personnel clé de la mission devra comporter au moins (i) un Expert-Comptable Diplômé justifiant d'au moins 7 ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits des projets financés par des bailleurs de fonds multilatéraux - des expériences avec des projets Banque Mondiale seront un atout, (ii) un Chef de mission ayant au moins un diplôme niveau (BAC + 5 ou plus) en audit, comptabilité et justifiant d'une expérience de 10 ans au moins d'audit financier, (iii) un vérificateur justifiant d'une expérience de cinq (05) ans au moins en cabinet d'audit, et (iv) un Spécialiste en passation de marchés ayant au moins un diplôme niveau (BAC + 5 ou plus) et justifiant d'une expérience de cinq (05) ans au moins dans l'audit de la passation de marchés des projets financés par des bailleurs de fonds - des expériences avec la Banque mondiale seront un atout.

L'Unité de Coordination du Projet REDISSE IV invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les prestataires intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Plaquette d'informa-

tions détaillées avec des références concernant l'exécution de contrats analogues et lettre de motivation).

Un prestataire sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que des Services de Consultants et Services de Consultants en date de juillet 2016 révisés en novembre 2017 et août 2018.

Les prestataires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le mercredi 8 décembre 2021 à 14 heures :

Unité de Coordination du Projet Régional de Renforcement des Systèmes de Surveillance des Maladies en Afrique Centrale (Phase IV) (REDISSE IV).  
Unité de Coordination du Projet REDISSE IV- située au n° 1 de la rue Lucien FOUNERO Baongo-Brazzaville-République du Congo.

E-mail : passationdesmarchésredisse@gmail.com  
Tél. + 242 : 05 333 50 51/06 930 95 07

**Fait à Brazzaville, le 17 novembre 2021**

**Le Coordonnateur de l'UC-REDISSE IV,  
Jean Pierre OKANDZE ELENGA**



**AVIS DE RECRUTEMENT**



Poste : Assistant Opérationnel (e) / Recherche du Parc National Nouabalé-Ndoki (H/F)  
Localisation : Bomassa, District de Kabo-Sangha  
Contrat et durée : CDD de 12 mois

**Responsabilités**

L'Assistant(e) Opérationnel(le) Recherche est appelé(e) à exécuter entre autres les tâches suivantes :

• Assurer la liaison avec le service logistique pour les commandes d'approvisionnement (vivres et matériaux) pour les sites de recherche de Mbeli, Mondika et Goulougo, ainsi que pour les missions de terrain liées aux activités de biosurveillance.

• Assistance logistique à toutes les opérations liées à la mise en œuvre des protocoles sanitaires et à la collaboration avec d'autres départements (LAB, WHP, et autres selon les besoins).

• Assurer la liaison avec le responsable du programme touristique et le service logistique afin d'apporter un soutien efficace aux chercheurs indépendants travaillant au PNNN, aux consultants, formateurs, équipes de tournage / photo, et à toutes les parties externes affiliées au département de la recherche.

• Respecter les règlements et procédures en vigueur au sein de la Fondation et WCS ;

**Aptitudes**

• Excellentes capacités d'organisation et de communication, oral et écrit ;

• Autonomie dans l'utilisation des applications Word, Excel et email ; intérêt manifeste pour l'acquisition de nouvelles compétences techniques et informatiques ;

• Attitude de résolution de problèmes et fiabilité ; fort sens de la responsabilité et transparence ; attention aux détails ; esprit d'équipe et très bon compétences interpersonnel ;

• Proactivité dans l'exécution des tâches quotidiennes et dans la communication horizontale et verticale avec les collègues et les superviseurs ;  
• Avoir des compétences conversationnelles en anglais est souhaitable

**Profil du candidat**

• Être de nationalité congolaise jouissant d'une bonne condition physique ;

• Avoir un intérêt marqué pour l'exécution du travail de terrain et l'expérience du travail dans des conditions extrêmement isolées est un élément fondamental ;

• Aucune qualification spécifique n'est requise, mais un intérêt manifeste pour la prise de responsabilités, l'exécution du travail et le développement professionnel.

Documents à fournir et date limite

• Curriculum vitae (2 pages maximum) ;

• Lettre de motivation (1 page maximum) ;

• 3 références professionnelles.

Votre candidature doit être envoyée par mail à l'adresse suivante : ndokirh@wcs.org ou wsccongbrazza@wcs.org

Merci de mentionner « Assistant(e) Opérationnel(le) / Recherche du PNNN » dans l'objet de l'e-mail.

Ou bien, veuillez déposer votre candidature au bureau WCS à l'adresse suivante :

WCS Brazzaville

151 avenue Général de Gaulle Plateau Ville

BP 14537

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 10 décembre 2021.

**ENCHÈRES EN LIGNE**

L'ambassade des États-Unis à Brazzaville lance une vente en ligne via le site : <https://online-auction.state.gov/>. Celle-ci inclut des meubles, des appareils/équipements, des fournitures, des véhicules et d'autres.

Pour participer à la vente, veuillez sélectionner Brazzaville, CG sur la liste de toutes les Ambassades disponibles.

Les instructions sur la façon d'enchérir, payer et récupérer vos articles sont détaillées au bas de la page d'enchères en cliquant sur « FAQ ».

Pour enchérir, veuillez cliquer sur « Connectez-vous pour enchérir » puis sur « Inscrivez-vous » et remplir le formulaire d'inscription.

Le calendrier de la vente est le suivant :

Le 22 novembre à 09h00 : Ouverture des enchères.

Le 3 décembre à 18h00 : Fin de la vente et notification des gagnants par courriel.

8, 9 et 12 Décembre :

Paiement en espèces ou en ligne en cliquant sur « comment payer ».

## LINAFOOT/LIGUE 1

## Lubumbashi Sport écrase Jeunesse sportive de Kinshasa

Le déplacement de la Jeunesse sportive de Kinshasa (JSK) à Lubumbashi pour le compte de la 27<sup>e</sup> édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) semble tourner au vinaigre.

Après la défaite face l'ogre Tout Puissant Mazembe par zéro but à trois, ce club de la capitale est tombé le 17 novembre au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo, face au FC Lubumbashi Sport, sur le même score de zéro but à trois. Le match comptait pour la 7<sup>e</sup> journée du championnat. Mwakasu a ouvert la marque à la 11<sup>e</sup> mn pour les Kamikazes Lushois, avant le doublé de leur buteur attiré, Prince Tshal Musans, aux 18<sup>e</sup> et 73<sup>e</sup> mn. C'est la cin-



Lubumbashi Sport vainqueur de JSK, le 17 novembre 2021

quième réalisation de Musans qui prend la tête des meilleurs buteurs du championnat national.

Lubumbashi Sport inaugure, de manière idéale, l'ère post Baylon Kabongo, le coach viré il y a

quelques jours. Il a été remplacé par le technicien congolais Joseph Nseka dit « Bœuf », ancien entraîneur du FC Saint-Eloi Lupopo. Il a signé, depuis le 11 novembre, un contrat (dont

la durée n'a pas été rendue publique) en présence du président sportif du club, Jean Claude Kanfwa Kimimba.

Après cette victoire, les Kamikazes de Lubumbashi ont désormais un

total de onze points après neuf matches. La Jeunesse sportive de Kinshasa cale depuis deux matches à dix points au terme de dix rencontres livrées.

*Martin Engimo*



MEILLEURS  
PRODUITS  
D'ASSURANCES  
AUX MEILLEURS  
PRIX

SOCIETE YA BISO  
MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance voyage



Assurance incendie

PLUS DE 50 ANS DE METIER,  
LEADER DES ASSURANCES

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE  
DU CONGO

## INTERVIEW

# Sisa Bidimbu: « Nous sollicitons le soutien de tous pour perpétuer le projet »

Après une première saison bien accueillie par le public, la série-web « Tal' ba mambu » est de retour dans le costume de la saison 2. Une saison à travers laquelle d'autres figures de la sphère culturelle et artistique du Congo se sont ajoutées pour encore plus de piment et de saveur à la sauce de cette production signée La congolaise 242, sous la réalisation d'Arcel Diamana Alias Sisa Bidimbu et Akim le négro. Entretien avec l'un des réalisateurs.

**Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) :** Quelles sont les nouveautés servies au public dans la saison 2 de la série-web « Tal' ba mambu » ?

**Sisa Bidimbu (S.B.) :** Dans la saison 2 de « Tal' ba mambu », nous avons revu le format, il est légèrement plus long qu'avant avec un timing d'une moyenne de 10 mn. Nous avons fait intervenir une maman d'une cinquantaine d'années au nom de « Mère Anny » pour donner une autre dimension au projet. Elle est intervenue dans le premier épisode intitulé « Location sous pression » avec un rôle principal. Elle va revenir dans le dernier épisode prévu pour le 28 novembre dans un rôle inédit. Nous avons fait intervenir Jules Ferry Moussoki, médaillé d'or des 8es Jeux de la francophonie dans la catégorie conte. Il a joué le rôle du génie de la forêt, un personnage qui raconte l'histoire en présentant, de manière générale, la quintessence de l'histoire, tout en créant le suspense. Ce dernier pose la question aux internautes pour susciter le débat. Il est intervenu dans les deux premiers épisodes et va intervenir également dans le dernier. Il y a aussi Mariusca Moukengue, une figure importante du slam en République du Congo qui a signé sa présence dans le deuxième épisode « Epouse-moi », en apportant sa touche artistique à ce projet grâce à son talent.



**L.D.B. :** Combien d'épisodes compte la saison 2 de la série et en combien de temps avez-vous tourné ?

**S.B. :** La saison 2 de « Tal' ba mambu » est plus brève que la première et ne compte que quatre épisodes que nous avons tournés en un mois, de mi-septembre à mi-octobre. La post-production, quant à elle, s'est faite en deux semaines.

**L.D.B. :** Quels sont les différents thèmes qu'aborde cette production ?

**S.B. :** Nous gardons notre ligne. Nous ne sommes pas dans la fiction mais dans le réel. Chaque épisode est unique et porte sa propre histoire. A travers chaque scène, nous racontons ce que nous vivons au quotidien comme faits de société afin d'interpeller la conscience collective.

Par exemple, l'épisode 1, « Location sous pression », raconte les conflits qui existent souvent entre propriétaires et locataires, en abordant superficiellement les questions de retraite et de chômage au Congo. L'épisode 2, « Epouse-moi », présente la difficulté de certains jeunes à se marier. D'une part, c'est le coût du mariage coutumier et d'autre part, la pression de la future épouse sur le fiancé en manque de moyens financiers qui freinent l'élan de se marier.

**L.D.B. :** Ce n'est pas toujours facile de perpétuer un projet lorsque celui-ci est porté par des fonds propres. Qu'en est-il pour vous ?

**S.B. :** Nous sommes dans l'auto-production. De la production à la diffusion tout en passant par la post-production, il n'y a que ma plateforme [www.lacongolaise242.org](http://www.lacongolaise242.org) qui supporte le projet. Certains acteurs veulent intégrer le projet, mais on ne peut pas accepter leurs propositions faute de moyens. Nous tournons et programmons les épisodes, en fonction des moyens à notre disposition. Nous sommes dans un pays où le mécénat et le sponsoring n'existent presque pas. Certaines entreprises et personnalités contactées, avant nous, ont promis un accompagnement mais qui n'a pas été effectif à la dernière minute. Nous n'allons

pas nous arrêter à cause de cela. Si nos moyens nous donnent la possibilité de ne réaliser qu'un seul épisode pour une saison, on le fera.

**L.D.B. :** Quel est le retour du public ?

**S.B. :** Vous le constaterez par vous-même sur la toile, il y a plus d'engouement que lors de la saison 1. Nous recevons des appels, des messages de partout dans le monde. Nous disons merci à toutes ces personnes qui interagissent autour de cette web-série.

**L.D.B. :** Votre message de fin...

**S.B. :** Nous sollicitons le soutien de tous pour perpétuer ce projet, surtout encourager toutes ces personnes qui sont à la manœuvre pour créer et fabriquer les différents épisodes. Nous disons merci à l'entreprise Harmonie, une entreprise de la place, qui a fait un don aux artistes dès la diffusion du deuxième épisode de « Tal' ba mambu ». Par ailleurs, nous remercions également l'artiste Parfait Young qui a composé et enregistré gratuitement, avec l'aide de Mariusca Moukengue, une chanson pour « Tal' ba mambu » qui fera désormais office de générique. Cette chanson intégrera la web-série en générique dès le 21 novembre lors de la diffusion du troisième épisode.

*Propos recueillis par Merveille Atipo*

## MARCHE À PIED POINTE-NOIRE-BRAZZAVILLE

# City sport convaincu du projet

Relation direct Marketing (RDM) a salué l'apport de la société spécialisée dans le sport lorsqu'elle a fait, le 16 novembre, le point des préparatifs de la course à pied Pointe-Noire-Brazzaville.

« Marcher, courir pour la cause » qui aura lieu du 20 au 28 novembre est un défi sportif à la fois humanitaire qui permettra de rallier pendant dix jours Pointe-Noire-Brazzaville à pied, soit plus de 500 km. Dans les démarches devant aboutir à la concrétisation du projet, la RDM a reçu un appui de taille. La société City sport a cru à cette vision. « Cela représente beaucoup de choses pour nous, que ce soit sur la partie sport qui est notre métier et la cause qui est le diabète. Cela nous intéresse parce qu'aujourd'hui, l'un des traitements qu'on peut avoir pour cette maladie, c'est le sport », a déclaré Khaled Sahraoui, le représentant de City sport.

Pour lier la parole à l'acte, City sport a joué sa partition en apportant les équipements adaptés pour faire des longues courses à

pied. La société, spécialisée dans le sport a apporté son aide en vue de permettre aux athlètes de marcher dans de bonnes conditions.

« Nous avons donné des t-shirts, des shorts, des chaussures de sport de running, ce sont les chaussures adaptées à faire des courses longues à partir d'un marathon. Nous avons rajouté un sac à eau, qui est sous la forme d'un sac à dos puis à l'intérieur, il y a une grande pochette d'eau, qui permettra à l'athlète de boire pour se déshydrater. Il n'aura pas besoin de s'arrêter, prendre une bouteille d'eau et boire, car il est connecté à un tuyau », a commenté le représentant de City sport.

Pour cette première édition, treize marcheurs sont concernés mais, à l'avenir, les organisateurs et les partenaires entendent mo-

biliser plus en visant cette fois-là les athlètes, les professionnels même dans d'autres domaines autre que le sport. « Nous voulons aussi dire aux autres entreprises de venir appuyer cette initiative pour aider ces gens-là à maintenir leur forme », a-t-il souhaité.

Rodrigue Dinga Mbomi, le promoteur du projet a salué le geste de City sport. « Je commence par dire merci. C'est un point important pour tous les athlètes qui vont participer d'être équipés en chaussures et sac hydrique. Au niveau de l'organisation, cela nous importe beaucoup parce que cela veut dire que City sport a cru à notre projet. Il nous a fait confiance et a investi en tant que société responsable auprès de la population », a-t-il indiqué.

Il a commenté que le projet sportif n'est que l'arbre qui cache la

forêt d'autant plus que le projet lui-même, a-t-il expliqué, vise trois objectifs en deux étapes. Le premier objectif consiste à sensibiliser à la maladie du diabète et comment s'en prémunir. Le deuxième permettra de mener une campagne de dépistage auprès de la population. Le troisième objectif visé est celui de développer une application digitale pour que la population puisse bénéficier des informations sur le diabète et sur comment s'en prémunir en faisant du sport.

« Les deux étapes, c'est la sensibilisation et la partie sportive qui vont permettre aux personnes de soutenir le projet en envoyant des dons sur mobile money de 100 francs minimum. Si on réussit à lever suffisamment des fonds, on pourra envisager de développer une application pour que nos mamans, nos papas commerçants qui ne parlent pas français puissent bénéficier de l'information sur cette maladie. Les moyens au niveau de la

première étape qui est la sensibilisation y sont. On a besoin d'avoir la population qui vient pour accompagner ce projet afin de lever suffisamment des fonds pour réussir à dépister un maximum de personnes et à développer cette application », a-t-il souligné.

« Marcher, courir pour la cause » est une vraie aventure qui va se dérouler en dix étapes identifiées. Pour cette première expérience, les organisateurs se sont montrés prudents quant au respect de ces étapes. « La première, c'est Pointe-Noire-Dolisie. Mais on va se jauger au fur et à mesure. Si on peut aller plus vite, on le fera. S'il faut ralentir, on le fera aussi parce que c'est une première expérience. Ce n'est pas une course ou une compétition. C'est un défi sportif pour sensibiliser au diabète. On fera de sorte que tout le monde arrive au bout et en bonne santé », a expliqué Rodrigue Dinga Mbomi

*James Golden Eloué*

## ETAT DE SIÈGE

# Le Miss organise une conférence populaire

L'activité permettra à l'organisation et à d'autres structures de la société civile d'évaluer la mise en œuvre de l'état de siège dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu, et de donner leur position par rapport à cette situation sur le terrain.

Le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en République démocratique du Congo (Miss-RDC) organise, le 20 novembre, au centre Lindonge, dans la commune de Limete, une conférence populaire sur le thème « Etat de siège ou état d'urgence : pour quel résultat ? ». Au cours de cette activité, ce mouvement, en collaboration avec d'autres organisations de la société civile congolaise, va évaluer l'état de siège qui vient d'être prorogé pour la douzième fois dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu, en vue de donner la position sur



cette décision qui avait pour objectif de mettre fin à l'insécurité qui sévit dans ces deux provinces depuis plus de deux décennies.

Selon le programme établi, après les deux exposés des panélistes « *Etat de siège ou état d'urgence : pour quel résultat ?* », par Me Willy Wenga, et « *Etat de siège et population victime : pour quelle protection ?* », par Me Carlos Mupili, il y aura échange avec les participants. Et, pour clôturer, le Miss-RDC, par sa coordinatrice Nicole Kavira, donnera sa position à travers une déclaration, face à cette si-

tuation qui prévaut dans ces deux provinces.

Pour les Indignés, dans les conditions actuelles, l'état d'urgence décrété par le chef de l'Etat dans ces deux provinces du pays ne donnera pas des résultats escomptés. De l'avis de ce mouvement, certains préalables s'imposent dont la purge au sein de l'armée et des forces de sécurité infiltrés. Depuis la mise en application de cette décision et les différentes prorogations dont elle bénéficie, les Indignés réclament une évaluation sérieuse avant de continuer.

Lucien Dianzenza

## DÉVELOPPEMENT

## Le Nord-Kivu réfléchit sur les opportunités d'affaires dans un contexte exceptionnel

Il s'agit bien entendu de l'état de siège qui perturbe sérieusement les activités économiques dans l'est de la République démocratique du Congo. Du 16 au 25 novembre, les principaux acteurs de développement du Nord-Kivu se réunissent pour arrêter des stratégies durables.

Même si le Nord-Kivu reste en proie à la recrudescence de la violence armée, l'économie continue à occuper une place primordiale dans la vie quotidienne des Kivutiens. Il n'est pas question de baisser les bras d'autant plus que la province abrite en ce moment un événement très important. La tenue de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat permet d'explorer justement les opportunités d'affaires dans le contexte de l'état de siège. Notons que pour se rapprocher davantage de la population autochtone, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, vient de poser un geste fort en décidant d'instaurer une rencontre périodique avec les députés et sénateurs de l'est.

Pour revenir à l'événement, en l'occurrence la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat qui se tient pour la deuxième année consécutive, il faut noter que l'édition 2021 se tient sous le signe de la paix. En effet, le thème choisi est évocateur : « *Etat de siège, opportunités d'affaires et d'entrepreneuriat au Nord-Kivu pour une paix durable* ». L'on annonce la participation des principaux acteurs

de la province du Nord-Kivu et même d'ailleurs. Ceux-ci vont partager leur vision sur l'auto-prise en charge. Dans le contexte de l'état de siège, une bonne auto-prise en charge permet le développement de la société et l'amélioration des ressources financières de la nation dans le but de consolider la paix. Par rapport à ces assises, les observateurs attendent des entreprises, institutions d'enseignement supérieur et universitaire ainsi que des structures minières et autres incubateurs qui y participent, une véritable réflexion sur les enjeux entrepreneuriaux actuels dans un contexte si particulier. Beaucoup parmi eux veulent que les participants accordent une attention particulière sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication. A leurs yeux, l'entrepreneuriat est une façon plus saine d'occuper les jeunes souvent tentés par les mouvements armés. Les participants ont une semaine pour poser le diagnostic et envisager des pistes de solution durables au regard des opportunités d'affaires dans le Nord-Kivu.

Laurent Essolomwa

## COVID-19

## Le corps judiciaire invité à se faire vacciner

Devant les avocats, magistrats et personnel du corps judiciaire, réunis à l'esplanade du Palais de justice, le 17 novembre, le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani, a invité le corps judiciaire de la République démocratique du Congo, à adhérer à la campagne de vaccination contre la covid-19 en se faisant vacciner et s'impliquant dans la mobilisation de la population en faveur de cette opération.

Vous avez une notoriété indiscutable avec des interactions permanentes dans la société, dans vos juridictions respectives ; vous êtes des leaders d'opinion. Devant le prétoire ou ailleurs, vous êtes très bien écoutés par notre population. C'est pourquoi, à travers votre serviteur que je suis, le gouvernement de la République vous demande humblement de vous engager, de vous impliquer, avec détermination et la passion patriotique qui sont les vôtres, dans une campagne de prévention de la propagation de cette pandémie mortelle, particulièrement à travers la vaccination massive de vous-mêmes et de celle de notre population", a déclaré le ministre Jean-Jacques Mbungani. Ce plaidoyer auprès de l'ensemble du pouvoir judiciaire a été suivi d'effets positifs dans la mesure où plusieurs d'entre eux se sont fait vacciner et ont promis de mobiliser leurs collègues absents et toute la population, à se faire vacciner aussi. Cela, après un jeu de questions et réponses. Cette activité a été organisée par le ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention, en collaboration avec l'Association internationale des femmes avocates, grâce à l'appui financier du

Projet de développement du système de santé.

Après cette sensibilisation, le Programme élargi de vaccination a installé un site de vaccination dans l'enceinte du Palais de justice pour une durée de sept jours, afin de permettre à ceux qui désirent se faire vacciner, de le faire en toute sécurité. Rappelons que cette sensibilisation des avocats, magistrats et personnel judiciaire, vient après celle des parlementaires et s'inscrit dans une stratégie de communication mise en place par le ministre Jean-Jacques Mbungani d'associer toutes les couches sociales en faveur de la vaccination contre la covid-19.

Au regard de la faible couverture vaccinale de la République démocratique du Congo (0,11%), qui est en deçà du pourcentage recommandé par l'Organisation mondiale de la santé, le ministre a exhorté l'ensemble de la population à se faire vacciner avec la gamme variée des vaccins dont dispose le pays (Moderna, Johnson & Johnson, Pfizer et Sinovac). La campagne de vaccination va se poursuivre avec d'autres couches socio-professionnelles du pays.

Blandine Lusimana

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N°003/BEAC/DN.BZV/AONO/Tvx/2021 du 15 novembre 2021 pour la réalisation,**  
**en lots indépendants, des travaux de réhabilitation des Agences de la BEAC**

Dans le cadre de sa politique de gestion du patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage de réhabiliter, sur ressources propres, la climatisation de certaines Agences.

A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission. Le présent appel d'offres est décomposé en lots indépendants comme suit :

-Lot 1 « climatisation de l'Agence de Pointe Noire » ;

-Lot 2 « climatisation de l'Agence de Ouesso ».

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO

Appel d'Offres n°003/BEAC/DN.BZV/AONO/Tvx/2021 du 15 novembre 2021

Service Gestion Administrative des Marchés,

5ème étage, porte 514.

Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-Congo

(242) 05 547 80 24.

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA par lot.

La visite du site obligatoire se tiendra le 29 novembre 2021 à 12 heures

précises.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie de soumission sous forme de garantie bancaire autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le présent dossier d'appel d'offres et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le 20 décembre 2021 à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO

Appel d'Offres n°003/BEAC/DN.BZV/AONO/Tvx/2021 du 15 novembre 2021

Service Gestion Administrative des Marchés,

6ème étage, porte 601.

: Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-Congo

(242) 05 547 80 24.

Les soumissions seront ouvertes en deux phases. Les plis administratifs et techniques seront ouverts, le 20 décembre 2021 à 13 heures à la Direction Nationale de la BEAC à Brazzaville. Seuls les plis financiers, pour les offres jugées conformes, seront ouverts par la suite.

Par ailleurs, Les séances d'ouverture ne seront pas publiques en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus.

Fait à Brazzaville, le

Le Président de la Commission de Marchés

## REMERCIEMENTS

La famille Mabonzo, Prosper Mabonzo, agent des Dépêches de Brazzaville, Mme Bouyika née Bitsindou Odile, Juge Nkounkou, Valentin Nkounkou, Pothard Mabonzo, Fabrice Mabonzo, Marelle Mabonzo, Vivien Mabonzo et la famille de France : Bitsindou Teka Saint-Eudes, Bitsindou Jean Romain, Bitsindou Lézin Symphorien, Bitsindou Valdie Flore et Bitsindou Elda Ninelle remercient les parents, amis et connaissances qui les ont soutenus spirituellement, physiquement et matériellement lors du décès de leur père, oncle et grand-père, Antoine Mabonzo, survenu le 30 octobre 2021 à Brazzaville. La famille exprime sa gratitude à tous. Paix et Bénédiction.



## NÉCROLOGIE



Magloire Nzonzi Badiakouahou, Bernadette Mayouma, Olivia Malonga, Claudia Mouanga, Béatrice Meza et la famille Kahunga ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fille, nièce, mère et grand-mère, Benoîte Mouanga (Ya Telle) survenu le dimanche 14 novembre 2021 à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient au quartier Tchimoni.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Brice Bakouma, agent des Dépêches de Brazzaville et famille remercient les parents, amis et connaissances qui de près ou de loin ont exprimé leurs prière et assistance tant physique que matérielle lors du décès de leur père, oncle et grand-père David Bakouma, survenu le 1<sup>er</sup> novembre à Brazzaville.

L'inhumation a eu lieu le vendredi 12 novembre au village Mandoundou, à Louingui (Boko).

Que Dieu vous bénisse.



Rock Taloulou, agent des Dépêches de Brazzaville, Serge Diallo Loufouandi, Jean Robert Pemba (Pablo) et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur soeur, nièce Reine Belvie Loufouandi, survenu le 10 novembre 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°28, de la rue Zanaga à Mungali (arrêt de bus Auto-Ecole).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



## COP26

## Le Congo et le Togo déçus des conclusions de Glasgow

Les chefs d'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, et togolais, Faure Gnassingbé, ont regretté le fait que la 26<sup>e</sup> Conférence de la Convention des Nations unies sur les changements climatiques (COP26), tenue du 1<sup>er</sup> au 12 novembre à Glasgow, en Ecosse, n'a pu combler les attentes des pays en développement en général, et ceux d'Afrique en particulier.

Les deux présidents de la République ont donné leur point de vue le 18 novembre, dans un communiqué de presse sanctionnant la visite de travail de Faure Gnassingbé à Oyo, dans le département de la Cuvette. Ils ont appelé à l'établissement d'une réelle communauté d'actions pour maîtriser les effets néfastes du changement climatique.

Denis Sassou N'Guesso et Faure Gnassingbé ont, au cours de leurs échanges, passé en revue la situation politique et sécuritaire en Afrique, de même que les questions internationales d'intérêt commun, ainsi que celles liées à la pandémie de covid-19. Le président togolais a, en effet, salué l'engagement de son homologue congolais dans la recherche des solutions aux conflits que traversent l'Afrique en général et l'Afrique centrale en particulier. Ceci, en sa qualité de président du Comité de haut niveau et du Groupe de contact de l'Union africaine sur la Libye et président en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale.



Denis Sassou N'Guesso et Faure Gnassingbé à Oyo/DR

Aux plans politique et diplomatique, les deux chefs d'Etat se sont félicités des délibérations encourageantes obtenues à l'issue de la Conférence internationale pour la Libye, tenue le

12 novembre dernier à Paris, en France. Ils ont, par ailleurs, exprimé leurs profondes préoccupations sur l'amplification du phénomène du mercenariat en Libye et la crainte des conséquences

prévisibles sur les pays voisins, notamment le Tchad. C'est ainsi qu'ils ont appelé toutes les parties libyennes à privilégier l'intérêt de leur pays, en œuvrant résolument et continuellement pour l'unité, la paix et la

réconciliation nationale. Denis Sassou N'Guesso et Faure Gnassingbé ont condamné les actions terroristes dont sont victimes, ces derniers temps, les pays du G5 Sahel.

« Les deux chefs d'Etat ont, par ailleurs, condamné avec la plus grande fermeté le double attentat perpétré par les groupes terroristes, le 16 novembre 2021 à Kampala, en République d'Ouganda, qui a occasionné plusieurs morts et des blessés graves ainsi que d'importants dégâts matériels », peut-on lire dans le communiqué de presse.

S'agissant de la lutte contre la pandémie de covid-19, ils se sont préoccupés de l'ampleur de la troisième vague sur le continent africain. Ainsi, ils ont souligné l'urgente nécessité d'un accès de tous les pays aux vaccins, dans des conditions de répartition justes et équitables. Concernant des questions de coopération bilatérale, les deux chefs d'Etat se sont engagés à les redynamiser pour l'intérêt de leurs pays respectifs.

Parfait Wilfried Douniama

## COUPE DU MONDE SÉNIORS DAMES DE HANDBALL

## Les Congolaises poursuivent leur préparation en Turquie

Les Diables rouges (séniors dames) quittent Brazzaville ce 19 novembre pour Eskisehir, en Turquie, pour un stage bloqué avec les joueuses de la diaspora, afin de continuer la phase de préparation de la Coupe du monde de la catégorie qui se tiendra du 1<sup>er</sup> au 19 décembre, en Espagne.

Au terme de plusieurs mois de stage local, les Congolaises devront changer d'atmosphère dans le cadre des préparatifs de la compétition qu'elles retrouvent plus de dix ans après. Une vingtaine de handballeuses issues des clubs du championnat congolais et du championnat français sont concernées par ce stage. Constituée d'une équipe très jeune et dynamique, l'équipe congolaise est animée par Younes Tatby, son sélectionneur. Les joueuses, qui vont découvrir la Coupe du monde pour la première fois de leur carrière, devront doubler d'efforts.

Selon le staff technique, le Congo devra éviter de faire piètre figure. L'objectif principal consiste à affronter les grandes nations pour préparer les prochaines compétitions continentales.

Le championnat du monde féminin de handball 2021 est à sa 25<sup>e</sup> édition et met en jeu les meilleures équipes nationales dans la catégorie des séniors dames. Le Congo débute la compétition le 2 décembre face à la Corée du Sud avant d'affronter, le 4, le Danemark puis, deux jours après, la Tunisie.

## Les joueuses retenues pour le stage

## Gardiennes

- 1- Bazekene Magalie (Cara)
  - 2- Apendi Malvina (Étoile du Congo)
  - 3- Obambo Hymelda (DGSP)
  - 4- Kodja Ruth (DGSP)
- Arrières gauche
- 5- Yimga Diane (HBC Reims/France/Nationale 1)
  - 6- Ngombele Betchaidelle (Étoile du Congo)

7- Mavoungou Closette (DGSP)

## Arrières droite

- 8- Hendo Mercianne (DGSP)
- 9- Rutil Kimberley (Sainte-Maur/France/D2F)
- 10- Jappont Cassandra (Bergerac/France/Nationale 1)

## Demi centre

- 11- Ntondele Avelle (Étoile du Congo)
- 12- Diagouraga Fanta (Noisy-le-Grand/France/D2F)
- 13- Okabande Patience (Blanzat sport Montluçon/France/Nationale 1)

## Ailières gauche

- 14- Itoua Princilia (Cara)
- 15- Divoko Divoko Klenn (Cara)
- 16- NKOU Joséphine (Paris 92/France/Ligue Butagaz Energie)

## Ailières droite

- 17- Mouyamba Belvina (DGSP)
- 18- Bibila Lucette (DGSP)

## Pivots

- 19- Obangue Adoulou Richca (DGSP)
- 20- Dorson Sharon (Le HAVRE AC Hand/France/D2F)
- 21- Saraiva Rita (US Cagnes/France/Nationale 3).